



**RAPPORT
D'ACTIVITE
2020**

LE SOMMAIRE
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2020

p.4 L'ÉDITO
de **FRANCOIS MILLIEN**
Président du Mouvement associatif
Centre-Val de Loire

p.6 LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
CENTRE-VAL DE LOIRE

p.10 REPRÉSENTER LES
DYNAMIQUES ASSOCIATIVES

p.12 PORTER LES ENJEUX DE LA
VIE ASSOCIATIVE...

Nos axes de travail

p.22 PARTICIPER AU
DÉVELOPPEMENT D'UNE
SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT

p.28 VALORISER L'EMPLOI
ASSOCIATIF, **FAVORISER
SON DEVELOPPEMENT ET
SA QUALITE**

p.32 ACCOMPAGNER LES
ENERGIES ASSOCIATIVES

p.36 MOBILISER LES
ASSOCIATIONS EN FAVEUR
D'UNE **ALIMENTATION
DURABLE**

p.38 ŒUVRER POUR LA
TRANSITION **NUMÉRIQUE
DES ASSOCIATIONS**

p.42 LE POINT **COMMUNICATION**

p.46 **ORIENTATIONS 2021**

L'ÉDITO

de FRANCOIS MILLIEN

Président du Mouvement associatif Centre Val de Loire



À l'heure où les décideurs politiques brandissent des milliards en nous répétant qu'il est urgent de se mobiliser pour sauver un modèle économique à bout de souffle qui met à mal l'environnement, multiplie les causes d'inégalité, dresse des statues à la petite poignée d'initiés qui n'a de cesse que d'exhiber ce qu'on appelle « ses réussites », renvoyant au plus grand nombre l'injonction d'un « prenez-vous en charge », les responsables de nos associations retiennent leur souffle et s'évertuent à faire contre mauvaise fortune bon cœur pour préserver le fruit d'années d'efforts et de dévouement.

Certes, il est bien trop tôt pour tirer les conséquences de cette pandémie et d'en tirer des leçons définitives. Nous en sommes réduits à écoper l'eau qui menace de submerger le navire sans être en mesure d'évaluer la dimension réelle de l'avanie qui le menace. Si le modèle associatif est souvent plus agile, il le doit à la fragilité de sa constitution. Sa force, son énergie, son dynamisme lui viennent en premier lieu de la capacité de ses bénévoles à se mobiliser pour le développement du projet commun. Un grand nombre de ces projets associatifs ont permis de construire des emplois, non parce qu'il y avait des perspectives de générer des entrées financières, mais parce qu'il y avait la nécessité de sécuriser des actions, de générer de l'expertise, de répondre à des obligations réglementaires. Ce qu'il nous revient de sanctua-

riser dépasse donc bien plus largement la seule question d'un assainissement de la situation financière de nos entreprises associatives ; c'est la capacité demain de citoyennes et de citoyens de se constituer en collectifs pour partager les projets dont nos territoires auront besoin. Comme une promesse d'épanouissement pour celle ou celui qui s'y consacre souvent sans

Cette ambition de pouvoir présenter l'associatif dans toutes ses dimensions comme un format à promouvoir,

compter, nous ne pouvons la tenir sans un réel soutien de l'Etat et de ses services. Cela ne veut pas dire que l'Etat doive pour autant penser pouvoir se reposer sur nos structures pour pallier ses défaillances. Oui ! la preuve est faite que les associations ont un rôle à tenir dans la réduction des fractures qui traversent la société. Non ! la collectivité ne peut pas se reposer sur l'existence de ces milliers d'initiatives individuelles surgies des territoires, pour combler durablement les écarts constatés. Les signaux se multiplient et les associations sont en première ligne pour propulser des réponses de première urgence. L'urgence alimentaire, le soutien aux familles fragilisées, la propulsion de réponses d'urgence pour répondre aux besoins d'une jeunesse en quête de perspectives, de repères. Les exemples sont sans nombre de ces initiatives. Elles n'exonèreront pas la collectivité de la nécessité d'identifier les causes réelles qui génèrent ces fractures.

Si nous avons pu obtenir, pour

Dans la tourmente où nous nous trouvons, Le Mouvement associatif et ses déclinaisons régionales n'a eu de cesse que d'entretenir l'interlocution avec les services de l'Etat et ceux des collectivités territoriales.

les associations, que l'impact financier de la crise puisse être contrôlé et que celui sur l'emploi soit limité, comme c'était le cas pour les entreprises du secteur marchand, la question du soutien à notre secteur reste à construire pour que demain les bénévoles retrouvent le chemin des associations pour retrouver le plaisir du « faire ensemble ». La mobilisation de l'équipe de salarié.e.s du Mouvement associatif Centre-Val de Loire qui n'a rien lâché et de celles de nos têtes de réseaux ont contribué à faire vivre les convergences dont notre cause a besoin. Cela a permis de préserver nos capacités à négocier ce qui doit l'être. J'en veux pour preuve la reconnaissance du travail mené depuis deux ans grâce à des financements régionaux et dont nous avons pu assurer la coordination avec le GIP RECIA, mobilisant le CRIJ et la Ligue de l'Enseignement. Dans le même temps, notre équipe est fortement impliquée aux côtés de la DRAJES dans la préfiguration « AVAL » (Appui à la Vie Associative Locale) qui doit proposer une évolution de l'accompagnement des associations. 2020 nous a éprouvés, nous en sortons renforcés !

“
**Quand on aime on ne compte pas !
Il va donc falloir l'aimer ce modèle de
l'association pour que la promesse de plus de
solidarité, davantage d'innovation mais aussi
moins de discriminations puisse
retrouver des couleurs.**

”

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE-VAL DE LOIRE

Les membres régionaux

LES MEMBRES FONDATEURS



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

crajepcentre.fr



Comité Régional Olympique et Sportif

centre.franceolympique.com



France Nature Environnement

fne-centrevalde Loire.org



La ligue de l'enseignement

ligue-centre.org



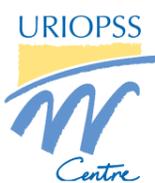
Union nationale des associations de tourisme

unat-centre.asso.fr



Union régionale des associations familiales

unaf.fr/spip.php?article2301



Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

uriopss-centre.asso.fr

MEMBRE Associé



Centre régional Information Jeunesse

crijinfo.fr

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

composé de représentant.e.s mandaté.e.s par les membres fondateurs de l'association

titulaires / suppléant.e.s désigné.e.s par chaque membre :

- **CRAJEP**
Vincent DEWEER / Yoann ALBA
- **CROS**
Jean-Louis DESNOUES / Alicia MAINFERME
- **France Nature Environnement**
Guy JANVROT / Gérard BOUDON
- **La Ligue de l'Enseignement**
François MILLIEN / Carole BARREAU
- **UNAT**
Pierre-Charles HARRY / Charlotte KOZDRA
- **URAF**
Michel CALANDRE / Fabien PARTHELOT
- **URIOPSS**
Johan PRIOU / Dominique LORENZI-BRY

LE BUREAU

exécutif est élu par le Conseil d'administration sur proposition du président. Il est composé, outre le président, de 3 vice-présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

- **François MILLIEN**, Président
- **Michel CALANDRE**, Trésorier
- **Pierre-Charles HARRY**, Secrétaire
Vincent DEWEER, Secrétaire adjoint
- **Jean-Louis DESNOUES, Johan PRIOU, Guy JANVROT**, Vice-Présidents

Le 26 juin 2020, le Conseil d'Administration du Mouvement associatif Centre-Val de Loire a réélu son Président, en la personne de François MILLIEN, Président de la Ligue de l'Enseignement Centre-Val de Loire.



L'ÉQUIPE SALARIÉE

met en œuvre au quotidien le projet de l'association aux côtés des administrateurs.

- **Gaëlle PAYET**, Directrice
- **Delphine BENASSY**, Coordinatrice du Pôle Accompagnement
- **Cécile BELIN**, Chargée de mission Emploi
- **Jeremy CROZAT**, Chargé de mission Alimentation durable
- **Elsa DA SILVA**, Chargée de mission numérique
- **Sylvie LEBLANC**, Coordinatrice des moyens
- **Belen LORENZANA**, Secrétaire
- **Simon MURIER**, Chargé de communication

LA VIE STATUTAIRE

5 Conseils d'Administration

1 ASSEMBLÉE Générale Ordinaire

Les dynamiques collectives internes

La conférence des régions

La conférence des régions est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales. Ces conférences sont animées par notre mouvement national.

Depuis la crise sanitaire, ces conférences ont été organisées en visioconférences mensuelles. Nous avons participé à toutes les réunions en 2020.

Les points de situation COVID

Depuis le mois d'avril et les périodes successives de confinement, suite à la crise sanitaire, les réseaux membres du Mouvement associatif Centre-Val de Loire se sont réunis de manière très régulière (toutes les semaines durant le 1er confinement puis tous les mois en visioconférence) pour pouvoir identifier les différentes problématiques rencontrées par les associations.

Ces temps d'échanges ont permis d'organiser la remontée d'informations auprès de nos partenaires, principalement Etat et Conseil Régional.

Covid-19 :
Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire se mobilise pour les associations !
03 juin 2020

1 L'impact du Covid-19 sur les associations

► **Enquête nationale**

Une nouvelle enquête a été lancée le 19 mai.

L'objectif est d'actualiser et d'approfondir les enseignements de la première enquête, en particulier sur l'impact économique de la crise sur les associations et sur ses besoins d'accompagnement.

Accéder à l'enquête

La diffusion en région Centre-Val de Loire se fait via notre newsletter, notre site, les réseaux sociaux, auprès des réseaux, des partenaires (CRESS) et les dispositifs/acteurs de l'accompagnement (Conseillers associatifs, France Active, DLA, FONJEP, PAVA, CRIB,...). L'enquête sera clôturée le 15 juin.

La dernière actualité du réseau

Plus de 16000 associations ont répondu à la première enquête. Ce grand nombre de répondants, qui dénote de la grande mobilisation des acteurs associatifs, permet d'avoir une photographie significative de la situation actuelle. C'est fort de ce diagnostic que Le Mouvement associatif demande un soutien plein et entier pour les associations, à travers un document de plaidoyer « Du diagnostic aux mesures d'urgence ».

Lire le document de plaidoyer

Résultats de l'enquête de mars/avril

Depuis notre site Internet vous pouvez toujours consulter les [résultats en région de la première enquête](#), [quelques chiffres clés en un coup d'œil](#), et le [résultats en France de la première enquête](#).

Les Partenaires soutiennent et accompagnent nos actions

Partenaires financiers



Coopération / Mutualisation

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire avec ses partenaires de la CRESS Centre-Val de Loire, France Active Centre-Val de Loire, l'Union régionale des SCOP, La Ligue de l'Enseignement du Centre-Val de Loire et le CROS Centre-Val de Loire partagent les locaux de la Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (MRESS) au 6 ter rue de l'Abbé Pasty à Fleury les Aubrais.

Le Groupement d'Employeurs et de Moyens de l'Economie Sociale (GEMES) mis en place en décembre 2009, assure la mutualisation des moyens des structures présentes sur le site de la Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire depuis le 1er avril 2010. Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, adhérent du GEMES Centre-Val de Loire, est membre du Conseil d'Administration.



REPRÉSENTER LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES



Les Partenaires soutiennent et accompagnent nos actions

 **CRESS**
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre-Val de Loire
Conseil d'Administration

 **Le Mouvement Associatif**
Assemblée Générale

 **FDVA**
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE
Commission régionale et collèges départementaux

 **SERVICE CIVIQUE**
Une mission pour chacun au service de tous
Comité de pilotage régional

Plan d'actions régional de promotion de l'entrepreneuriat des femmes

 **Entrepreneuriat des Femmes**
Coordination régionale

 **Direction Générale des Finances Publiques**
Commission des Impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires

 **Centre-Val de Loire**

- Commission Permanente des Relations Internationales
- Conseil d'orientation régional des politiques de Jeunesse
- Comité de Pilotage du Plan d'action régional pour l'égalité 2018/2021

 **FONJEP**
POUR L'EMPLOI AU SERVICE DES PROJETS ASSOCIATIFS
Comité régional

 **L'EUROPE s'engage**
en région Centre-Val de Loire avec le FEDER
Comités de programmation

 **DLA**
CENTRE-VAL DE LOIRE
Comités de pilotage régional et départementaux

 **FRANCE ACTIVE**
Les entrepreneurs engagés
CENTRE-VAL DE LOIRE

- Conseil d'administration
- Comité de pilotage plateforme financement participatif

 **Ceser**
Centre-Val de Loire
Groupe des Associations, de l'Économie Sociale et Solidaire, et de l'Environnement*

*représentation indirecte via une partie des réseaux membres

 **devup**
CENTRE-VAL DE LOIRE
COMITÉ SPÉCIALISÉ DES ENTREPRENEURS
Comité spécialisé © du Centre

 **CRJ**
CENTRE-VAL DE LOIRE
COMITÉ RÉGIONAL DE LA JEUNESSE
Comité de pilotage

 **Alter'Incub**
Incubateur d'innovation sociale
CENTRE-VAL DE LOIRE
Comité de pilotage

PORTER LES ENJEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE...

Nos actions

...Face à la crise COVID-19

Le 12 mars, le Président de la République s'adresse aux Français pour alerter sur la gravité de la pandémie et annoncer les premières mesures en conséquence. Dès le lendemain, Le Mouvement associatif se mobilise pour permettre aux associations de faire face aux effets de cette crise sanitaire, à la fois en les informant régulièrement, mais aussi en plaidant leur cause auprès des pouvoirs publics afin que les mesures de soutien s'adressent également au secteur associatif.

Permettre aux associations de s'y retrouver

Dispositif d'information

1 espace web dédié

4 newsletters spéciales ont été envoyées au cours du 1er confinement

Outils spécifiques

Plusieurs outils construits par Le Mouvement associatif national et diffusés en région :

1 FOIRE AUX QUESTIONS pour répondre aux questions les plus fréquentes (élaboré par Le Mouvement associatif national)

1 tutoriel pour favoriser l'accès des associations au fonds de solidarité

1 tableau synthétique des aides financières

1 standard ESS mutualisé avec la CRESS pour orienter et informer sur les mesures liées à la crise du COVID 19



OBSERVER L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES ASSOCIATIONS

Dès le début de la pandémie COVID-19, Le Mouvement associatif cherche à prendre la mesure de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des associations.

Deux enquêtes sont menées, avec le soutien de ses membres et partenaires et l'expertise de Recherches & Solidarités.

L'analyse approfondie des résultats a permis d'identifier 10 mesures concrètes à adopter pour accompagner les associations dans la crise.

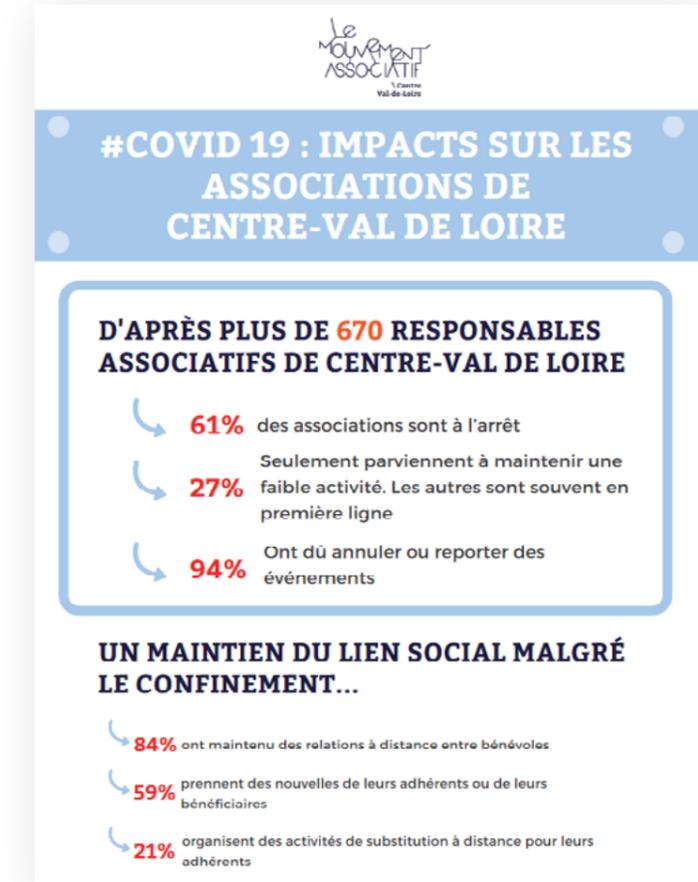
Enquête #1

Pour mieux appréhender les effets de la crise sur le monde associatif et avoir des données précises à remonter aux pouvoirs publics, Le Mouvement associatif, en lien avec le RNMA et avec l'appui de Recherches & Solidarités, a lancé le 20 mars une enquête flash de 20 questions s'adressant prioritairement aux responsables associatifs bénévoles ou salariés.

Ces quelques questions visaient à analyser les impacts humains et économiques de la crise sur les associations, et préciser les moyens qui leur permettraient, à court et moyen terme, de les limiter.

Plus de 20 000 associations, dont plus de 670 en région Centre-Val de Loire, ont répondu à l'enquête. Ce grand nombre de répondants, qui dénote de la grande mobilisation des acteurs associatifs, a permis d'avoir dès le mois d'avril une photographie significative de la situation des associations.

Les résultats ont révélé l'implication des acteurs associatifs face à la pandémie mais aussi leurs grandes inquiétudes concernant la poursuite de leurs activités et plus généralement, l'avenir de leur structure.



Fort de ce diagnostic et de l'analyse qui en a été faite, Le Mouvement associatif a demandé dès le mois d'avril à l'État un soutien plein et entier aux associations, à travers notamment 3 grandes mesures d'urgence :

- Un pacte de sécurisation des subventions
- Un fonds de soutien aux associations
- L'ouverture d'une discussion sur un plan de relance post-crise

Enquête #2

Quelle est la situation des associations post premier déconfinement ? Pour le savoir, Le Mouvement associatif et le RNMA, en lien avec Recherches et Solidarités et la DJEPVA et en partenariat avec le CNEA et France Générosités, ont mené, du 18 mai au 15 juin, une enquête auprès des responsables associatifs.

Les résultats de l'enquête, à laquelle **13 500 associations**, dont **450 en région Centre-Val de Loire**, ont répondu, permettent de prendre la mesure de l'impact économique de la crise sanitaire et des besoins à venir des associations, en mettant en lumière notamment ces 5 points :

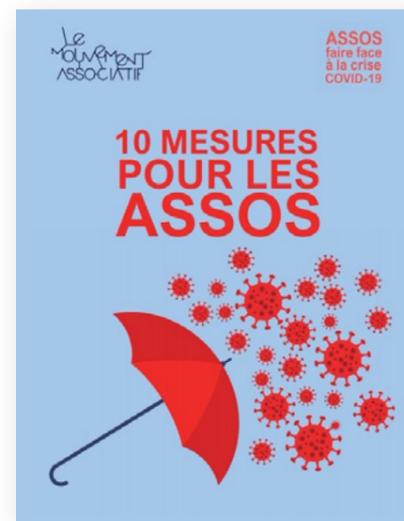
- L'activité du secteur associatif français dans son ensemble a été largement stoppée
- L'impact économique a de lourdes conséquences sur l'avenir des associations
- L'emploi associatif est menacé
- La reprise d'activités pose question
- Il y a une forte attente de soutien de la part des collectivités territoriales



10 mesures pour les assos

Ces 2 enquêtes et leur analyse globale ont mené Le Mouvement associatif à porter 10 mesures pour les associations

- pour les développer
- pour les sauvegarder
- pour les sécuriser



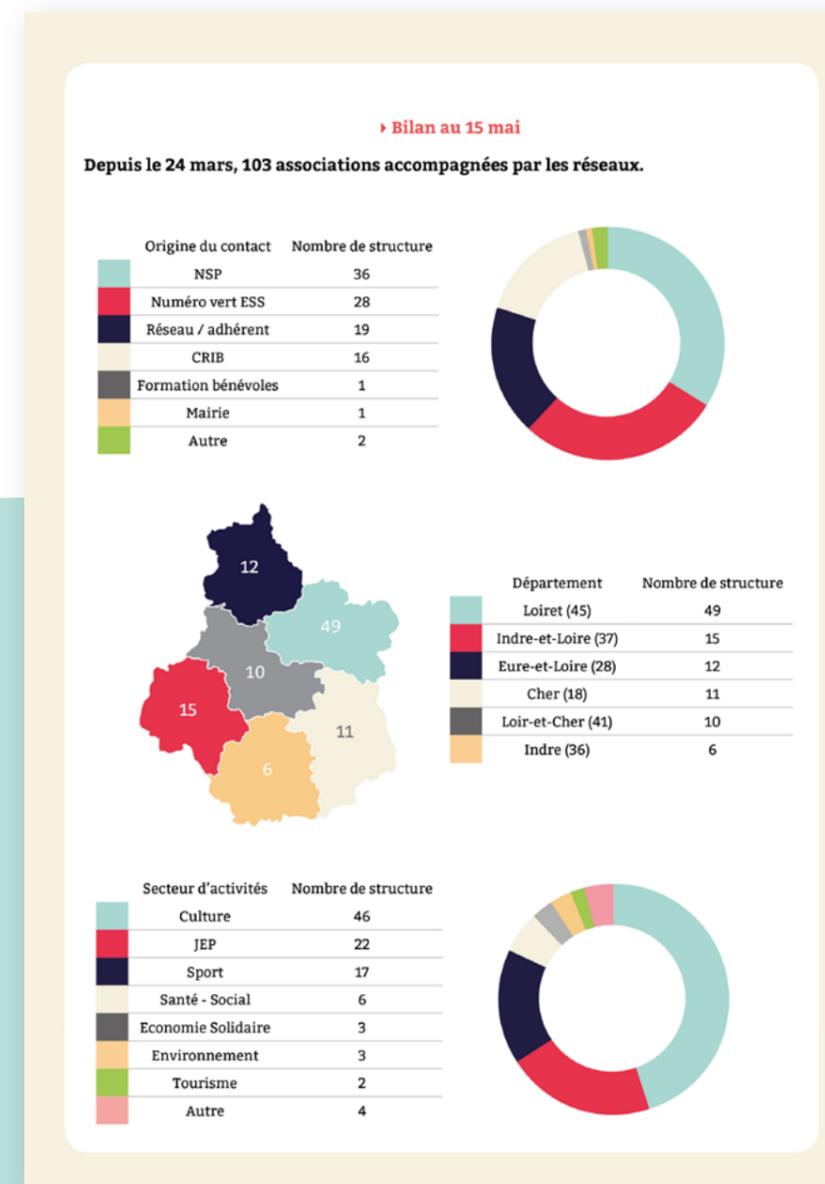
FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIONS MENÉES POUR LES ACCOMPAGNER

Des réunions régulières avec les membres

Lors du premier confinement, des points de situation se sont tenus exceptionnellement toutes les semaines entre les réseaux membres. Nous avons également participé aux conférences des régions tous les 15 jours.

Un outil de reporting

Cet outil a permis d'organiser la remontée d'information de nos adhérents sur l'état des associations, les difficultés rencontrées et les besoins



FAIRE ENTENDRE AUX POUVOIRS PUBLICS LES BESOINS ET LES SPÉCIFICITÉS DU MONDE ASSOCIATIF

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a pris une part active à chacune des réunions organisées par le Conseil Régional et par les services de l'Etat en région, afin d'y faire remonter les difficultés des associations, proposer des outils de soutien et faciliter la diffusion de l'information liée aux dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la crise.

Pour faire circuler les informations sur les actions menées par nos adhérents et sur nos actions collectives, nous avons diffusé une communication bimestrielle.

Nous avons également diffusé les 3 communiqués de presse du Mouvement associatif national dédiés au sujet de la crise sanitaire.

DIALOGUER AVEC NOS PARTENAIRES

- **avec les partenaires de l'ESS** : sur les dispositifs ou outils de soutiens ouverts aux associations (France Active, DLA, CRESS, Fondations,...)
- **autres partenaires** : sur les propositions d'après confinement/crise avec les organisations signataires du Pacte du pouvoir de vivre

En 2021 ?

Le Mouvement associatif ainsi que ses membres continueront d'accompagner les associations face à la crise.

Covid-19 :
Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire se mobilise pour les associations !
29 mai 2020

1 L'impact du Covid-19 sur les associations

↳ Enquête nationale

Une nouvelle enquête a été lancée le 19 mai.

L'objectif est d'actualiser et d'approfondir les enseignements de la première enquête, en particulier sur l'impact économique de la crise sur les associations et sur ses besoins d'accompagnement.

↳ Accéder à l'enquête

La diffusion en région Centre-Val de Loire se fait via notre newsletter, notre site, les réseaux sociaux, auprès des réseaux, des partenaires (CRESS) et les dispositifs/acteurs de l'accompagnement (Conseillers associatifs, France Active, DLA, FONJEP, PAVA, CRIB...). L'enquête sera clôturée le 15 juin.

La dernière actualité du réseau

Plus de 16000 associations ont répondu à la première enquête. Ce grand nombre de répondants, qui dénote de la grande mobilisation des acteurs associatifs, permet d'avoir une photographie significative de la situation actuelle. C'est fort de ce diagnostic que Le Mouvement associatif demande un soutien plein et entier pour les associations, à travers un document de plaidoyer « Du diagnostic aux mesures d'urgence ».

↳ Lire le document de plaidoyer

Résultats de l'enquête de mars/avril

Depuis notre site Internet vous pouvez toujours consulter les [résultats en région de la première enquête](#), [quelques chiffres clés en un coup d'œil](#), et le [résultats en France de la première enquête](#).



Porter les enjeux de la vie associative...

... Dans le cadre des politiques publiques en région

Démocratie Permanente

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire poursuit son engagement dans la démarche mise en place par le Conseil Régional. Nous avons relayé l'appel à projets « Printemps confiné, Automne citoyen ». Nous restons impliqués dans le réseau des porte-voix, activateurs de citoyenneté

Plan régional en faveur de l'égalité

Le 6 mars 2020, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a signé la Charte partenariale des acteurs mobilisés en faveur de l'égalité en Centre-Val de Loire : dynamique partenariale autour des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes, autour de la lutte contre les discriminations ou bien encore autour des enjeux liés au handicap.

Fonds européens

Pour répondre à la concertation lancée par le Conseil régional, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a apporté sa contribution.

Cette contribution revient sur les besoins non couverts de la dernière programmation et les priorités d'actions à mettre en place pour la nouvelle programmation 2021-2027.

COP Régionale



La Région Centre-Val de Loire souhaite mobiliser tous les acteurs du territoire pour répondre aux urgences climatique et sociale ! En 2019, a été lancée la 1ère COP Régionale. Depuis plusieurs années, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire s'inscrit dans une démarche écologique et s'engage à mettre en place des actions responsables et durables, en faveur de l'environnement. Au-delà de ses propres engagements, Le Mouvement associatif a pour ambition de sensibiliser les associations et les aider à aller plus loin dans leurs actions en faveur du climat. En 2020, nous avons intégré la Coalition Climat coordonnée par l'association Virage Energie Centre-Val de Loire et avons participé à une journée de formation organisée pour les COPérateurs.

... Et nos valeurs

Laïcité

Le 9 décembre 2020 était célébré le 115^e anniversaire de la loi qui en 1905 instaurait la séparation des Églises et de l'État, posant les principes de la laïcité de la République Française. À cette occasion, le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et les réseaux qui le constituent, ont proposé au Président du Conseil Régional une charte de la laïcité. Pour ce faire il s'est emparé du texte de la « charte de la laïcité », promue depuis octobre 2019 par le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, élaborée en concertation avec l'Observatoire de la laïcité.



garantie d'égalité de traitement aux femmes comme aux hommes.

Ce texte consacre la liberté d'association et d'initiative citoyenne quand il reconnaît aux associations le droit de décliner dans leur règlement le principe de laïcité. Il identifie leurs obligations dans le cadre de l'exercice de missions de service public quand elles leur sont déléguées. Il actualise le principe de laïcité quand il étend la

Dans le cadre des relations constructives entretenues avec les instances régionales, Le Mouvement associatif entend proposer ce texte à l'adhésion par la volonté plutôt qu'à la ratification par la contrainte, dans le respect de l'esprit de la loi 1905, qui entend rassembler plutôt que diviser.

Pacte du pouvoir de vivre

Alors que la société civile organisée peine à se faire entendre par le gouvernement depuis le début du quinquennat, 19 organisations (impliquées dans la défense des droits humains, dans la jeunesse, dans l'environnement...) ont décidé de s'unir pour porter ensemble la convergence de l'écologie et du social. **Pour la première fois, elles s'engagent à faire front commun en défendant collectivement 66 propositions qui permettent d'offrir à chacun le pouvoir de vivre.** Depuis 2019, à l'initiative de la CFDT, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire s'est impliqué pour faire vivre les propositions en région. Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire est membre du comité de pilotage et référent du groupe du Loiret.

En 2020, nous avons répondu collectivement à l'enquête du CESER « Pandémie Covid 19 et conséquences. État des lieux, impacts et perspectives. Remontée d'informations des organisations. »

Le groupe Loiret a également réalisé un communiqué de presse dans le cadre des élections municipales pour appeler les candidats aux élections municipales à répondre à l'urgence sociale et écologique.

... Pour les élections municipales

En 2020, dans le cadre des élections municipales, Le Mouvement associatif et les Mouvements associatifs régionaux ont développé différentes actions pour inciter les collectivités à bâtir une politique de soutien et de développement à la vie associative locale pour ne pas qu'elle s'effondre.

20 engagements municipaux en faveur de la vie associative

Dans un document de positionnement Le Mouvement associatif a émis des propositions pour une réelle prise en compte des dynamiques associatives des territoires. Le document fournit également une grille d'analyse pour évaluer les politiques locales à l'aune de la question associative.



Le kit asso de l'élue

Pour favoriser la dynamique partenariale entre les élus locaux et les associations du territoire, Le Mouvement associatif a créé, suite aux élections municipales, le kit asso de l'élue.

L'outil s'adresse aux élus locaux, aux services vie associative des collectivités territoriales mais également aux réseaux associatifs et aux associations pour faciliter leurs échanges avec les pouvoirs publics.

Diffusion

Le document de positionnement et le kit asso de l'élue ont fait l'objet d'une diffusion via notre lettre d'information et les réseaux sociaux.

La directrice du Mouvement associatif Centre-Val de Loire a également fait la promotion de ces documents sur la radio associative RFL 101.



ÉTAPE 2

Suivre le guide des subventions aux assos.

Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

Choisir l'intérêt général

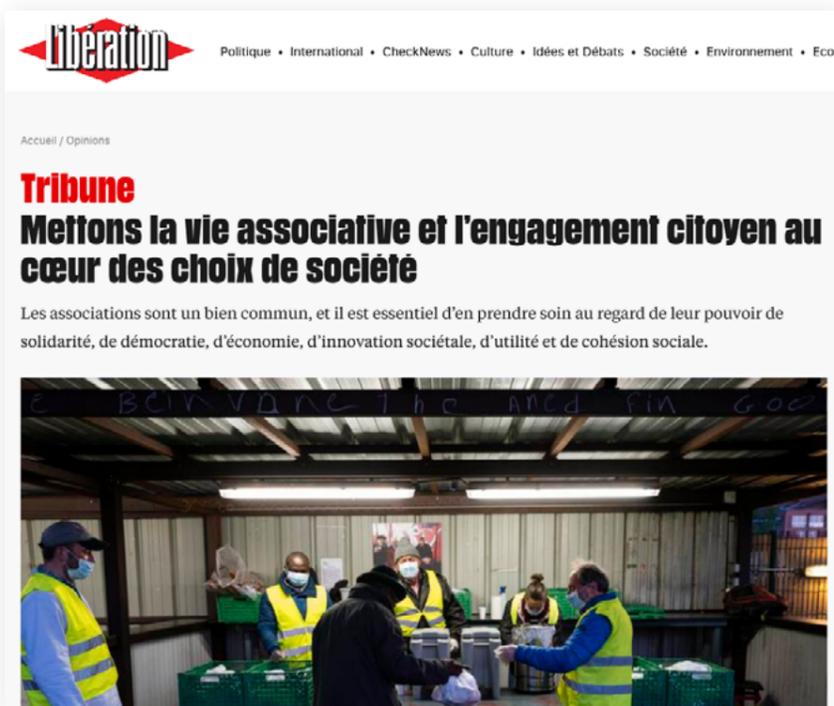
► ... Aux côtés de notre mouvement national

L'appel du mouvement associatif Pour un projet de société solidaire et résilient

Le 10 juin, le Mouvement associatif publie dans Libération une tribune pour appeler à rebâtir une société qui met la solidarité au centre.

La solidarité qui s'est spontanément manifestée dès le début la crise sanitaire a rappelé à tous la grande vulnérabilité de la société et le besoin vital de prendre appui sur l'engagement citoyen et sur la vie associative pour ne pas que celle s'effondre. Ce texte est là pour le rappeler et interpeller les pouvoirs publics. En à peine 10 jours, **500 acteurs associatifs l'ont signé**, puis il a été adressé au Président de la République, ainsi qu'aux parlementaires.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a signé et diffusé cet appel.



La charte QPV

Le 25 novembre 2020, un collectif d'acteurs associatifs initié par Le Mouvement associatif, en partenariat avec la Fédération des centres sociaux français, et avec le soutien de l'ANCT, rédige une charte de coopération inter-associative dans les quartiers prioritaires de la ville, la #CharteQPV, aujourd'hui signée par 130 associations. L'objectif est de renforcer le dialogue et la confiance entre les acteurs associatifs locaux agissant au sein des QPV.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a participé aux travaux nationaux de l'élaboration de cette charte et à sa diffusion en région.



► ... Et de l'ESS

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire est fortement impliqué à la fois dans les instances statutaires et sur les actions opérationnelles portées par la CRESS Centre-Val de Loire. Quelques exemples de nos contributions/coopérations en 2020 :

- Intervention du Président du Mouvement associatif Centre-Val de Loire à la Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire qui a eu lieu le 4 décembre 2020
- Relais de la campagne du mois de l'ESS et participation au jury des prix régionaux de l'ESS (au titre du collège associatif).
- Intervention dans deux modules de formation des Master 2 GAED de l'Université d'Orléans et Master 2 Promotion et Gestion de la Santé de l'Université de Tours)
- Signature de la Charte des développeurs de l'ESS par 3 salariées du Mouvement associatif Centre-Val de Loire
- Participation aux actions spécifiques liées à la crise « covid » de la CRESS : cellule de crise ESS et comités du fonds de secours ESS (DLA/France Active)
- Participation aux travaux et ateliers pour la co-construction du Lieu totem ESS et Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du futur



Partenariat avec les autres familles de l'ESS

Le développement de partenariat fait partie des buts du Mouvement associatif Centre-Val de Loire. Nous diffusons de nombreuses informations en provenance des autres membres de la CRESS Centre-Val de Loire.

L'exemple du partenariat avec la MAIF

Côté Mouvement associatif : nous relayons l'appel à projets « Le Fonds MAIF pour l'Education » qui s'adresse aux associations mettant en œuvre un projet original et innovant favorisant le partage de la connaissance. Côté MAIF : les associations qui s'assurent à la MAIF sont informées des actions menées par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et invitées à s'inscrire à la lettre d'information.

Le collège associatif de la CRESS

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire est désigné comme animateur du collège associatif de la CRESS.

Le collège associatif se compose de **19 membres**.

2 RÉUNIONS DE COLLÈGE ont été organisées cette année.

Ces réunions de collège sont utiles pour faciliter l'inter-connaissance de ses membres, évoquer les sujets d'actualités et participer à la construction d'un discours commun.



PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT

Nos objectifs

- Susciter et renforcer le bénévolat et le volontariat associatifs
- Favoriser l'engagement bénévole par des actions d'accompagnement et de formation

Nos actions

◀ Coordination et animation du programme de formation des dirigeant.e.s bénévoles

Depuis 2006, Le Mouvement associatif anime et coordonne le programme de formation des dirigeant.e.s bénévoles, mis en œuvre en 2020 par 5 de ses réseaux membres : CRAJEP, CROS, Ligue de l'enseignement, URAF, URIOPSS.

La crise sanitaire a eu un fort impact sur le volume d'heures de formation, mais certains réseaux ont su s'adapter et passer au distanciel pour répondre en urgence aux questions des dirigeant.e.s bénévoles en matière d'organisation du télétravail, de mise en place des protocoles sanitaires, d'accès aux mesures de soutien...

De plus, pour pallier la baisse du nombre de formations, le cahier des charges a été adapté :

- Création d'une catégorie COVID 19 pour rendre compte des modules mis en place pour répondre en urgence aux besoins créés par la crise sanitaire, réduisant la part des formations « classiques » dédiées à la fonction employeur et à la gestion
- Durée minimale d'un module de formation ramenée à 1h (au lieu de 3h)
- Possibilité de prise en charge de formations dispensées uniquement à distance (jusqu'ici, nécessité de combiner avec un temps équivalent en présentiel)
- Augmentation exceptionnelle du taux horaire

Chiffres clés

21 structures
(têtes de réseaux et associations membres) ont ainsi organisé

113 formations,
soit

853 HEURES

à destination de
2 326 bénévoles.

Zoom sur la formation de formateurs " Se lancer dans la formation de bénévoles à distance "

Le développement de la formation à distance : une nécessité

Depuis 2017, Le Mouvement associatif et ses membres ont entamé des échanges sur la formation de bénévoles à distance, dont le développement visait 3 objectifs :

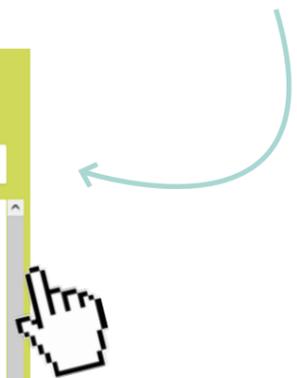
- toucher des bénévoles qui ne viennent pas/plus en présentiel,
- permettre aux formateur.trice.s de réfléchir sur et de changer leurs pratiques
- valoriser le rôle des réseaux associatifs auprès de leurs adhérents présents et potentiels.

Avec la crise sanitaire, le besoin de développer ce type de formations s'est fait sentir davantage, pour répondre dans l'urgence aux besoins créés par la situation, mais aussi maintenir des formations sur les savoirs de base. Cependant, dans un premier temps, seuls les réseaux déjà initiés ont pu mettre en place différentes réponses

The screenshot shows a website interface with a green header. The main content is divided into three columns:

- Présentation de l'outil:** Contains text about the declination of the tool for the Centre-Val de Loire region, mentioning a COVID-19 portal and the adaptation of training during the health crisis.
- CROS:** Lists 'Formations à distance à revoir' (in free access during the COVID-19 crisis) with bullet points: 'Organiser son AG', 'Présenter les comptes annuels en AG', and 'Renforcer et pérenniser son modèle économique'. It includes a link 'Accéder à la plateforme'.
- Ligue de l'enseignement:** Features a 'Cher' section (videoconference) for a 'Programme de formation à distance du mois de novembre' (basic and sectorial knowledge) with a 'Lien d'inscription'. It also provides contact info: 'cddva@ligue18.org' or '02 48 48 01 00'.

At the bottom, there is a section for 'Webinaires programmés nov/déc 2020' with dates like 17/11/2020 and 1/12/2020.



Permettre à l'ensemble des réseaux de se lancer

Certains organisateurs de formations se sont en effet trouvés démunis pour construire des modules de formation à distance : interrogation sur l'ingénierie de formation, les outils à mobiliser, l'alternance temps théoriques/pratiques en visio, les modalités d'évaluation préalable et des acquis...

La construction et l'animation d'un module de formation de formateur.trice.s



Il a donc été proposé que Le Mouvement associatif soit à l'initiative de l'élaboration d'un module de formation de formateur.trice.s, en lien avec ses réseaux expérimentés (CROS, URIOPSS, Ligue de l'enseignement), pour présenter les bases de l'élaboration d'un module de FOAD (Formation Ouverte A Distance), partager différentes expériences et répondre aux questions des participant.e.s.

FORMATION DE FORMATEUR DE BENEVOLES

● **CLASSE VIRTUELLE : « SE LANÇER DANS LA FORMATION DE BENEVOLES A DISTANCE »**

Jeudi 9 juillet 2020 9h30 à 12h - En visioconférence via zoom

POUR QUI ?

Formateurs de dirigeants bénévoles intervenant dans le cadre du programme régional co-financé par le Conseil régional Centre-Val de Loire et coordonné par Le Mouvement associatif

PREREQUIS

Être formateur de bénévoles et n'avoir pas encore expérimenté l'élaboration et l'animation de formations à distance

COUT PEDAGOGIQUE

Gratuit pour les participants

OBJECTIF DE FORMATION

Permettre à des formateurs de bénévoles débutants d'appréhender la conception et l'animation d'une formation à distance, pour pouvoir proposer ce type de format et de modalité pédagogique à leur public.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Casser les idées reçues sur la formation à distance
- Transmettre les fondamentaux de l'ingénierie d'une formation à distance
- Faire découvrir et favoriser l'appropriation d'outils numériques permettant d'animer de façon simple une formation à distance
- Conseiller pour démarrer une formation à distance en toute sécurité à travers des témoignages d'expérience.

PROGRAMME PREVISIONNEL

- Expression des représentations
- Les fondamentaux de l'ingénierie de formation à distance
- Conseils et astuces pour bien démarrer
- Synthèse et évaluation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Echanges en petits groupes
- Apport théorique
- Témoignages d'expériences
- Quizz

INTERVENANTES

- Marie-Anne TOURAULT, chargée de mission formation au CROS Centre-Val de Loire
- Charlène JOURDAIN, responsable formation à l'URIOPSS Centre
- Nathalie DONAL, conseillère associative à la Ligue de l'enseignement du Cher
- Delphine BENASSY, coordinatrice du pôle accompagnement au Mouvement associatif Centre-Val de Loire

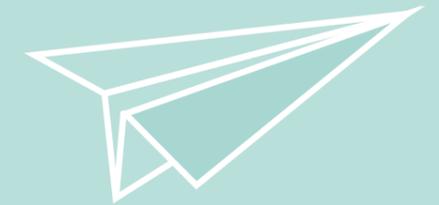
[Inscription : Avant le 3 juillet via [ce formulaire](#)]
Contact : dbenassy@lemouvementassociatif.org

2 | 2

Le module ainsi créé s'est déroulé le 9 juillet sous la forme d'une **classe virtuelle intitulée « Se lancer dans la formation de bénévoles à distance »** et a été suivi par 8 participant.e.s issu.e.s de 4 réseaux.

En 2021 ?

- Organisation début 2021 d'une **formation de formateur.trice.s de deuxième niveau pour accompagner les réseaux dans leur montée en compétences sur l'élaboration et l'animation de formations à distance**, tout en les sensibilisant aux questions de gouvernance participative. La formation, constituée de 5 classes virtuelles de 2h, assorties de travaux d'intersessions en groupe, sera intitulée « Créer une formation de bénévoles à distance sur la gouvernance participative ».
- Report du projet de proposer des **formations de formateur.trice.s sur les questions de parité femme/homme, d'inclusion, de diversité dans les associations**, initialement prévu pour 2020, pour que ces sujets soient à terme pris en compte dans l'ensemble des formations du programme régional.
- Relance de l'évaluation de l'impact social et de la qualité des formations** grâce à l'appui d'un stagiaire de sociologie qui aidera Le Mouvement associatif et ses réseaux à repenser la démarche et à adapter les outils.
- Création d'une page internet dédiée pour développer la communication** vers les bénévoles et les partenaires autour du programme régional de formation.



Des outils et instances pour favoriser l'engagement de tou.te.s

Favoriser l'inclusivité des associations

- En 2020, Le Mouvement associatif a signé la charte pour l'égalité et contre les discriminations proposée par le Conseil régional et participé à son comité de pilotage. Dans ce cadre, l'objectif est d'engager Le Mouvement associatif, ses réseaux et leurs associations membres dans une réflexion puis un changement de pratiques en matière d'inclusivité, en s'appuyant sur des outils et l'expertise des partenaires (inclusiscore, Villes au carré, FRCIDFF...).



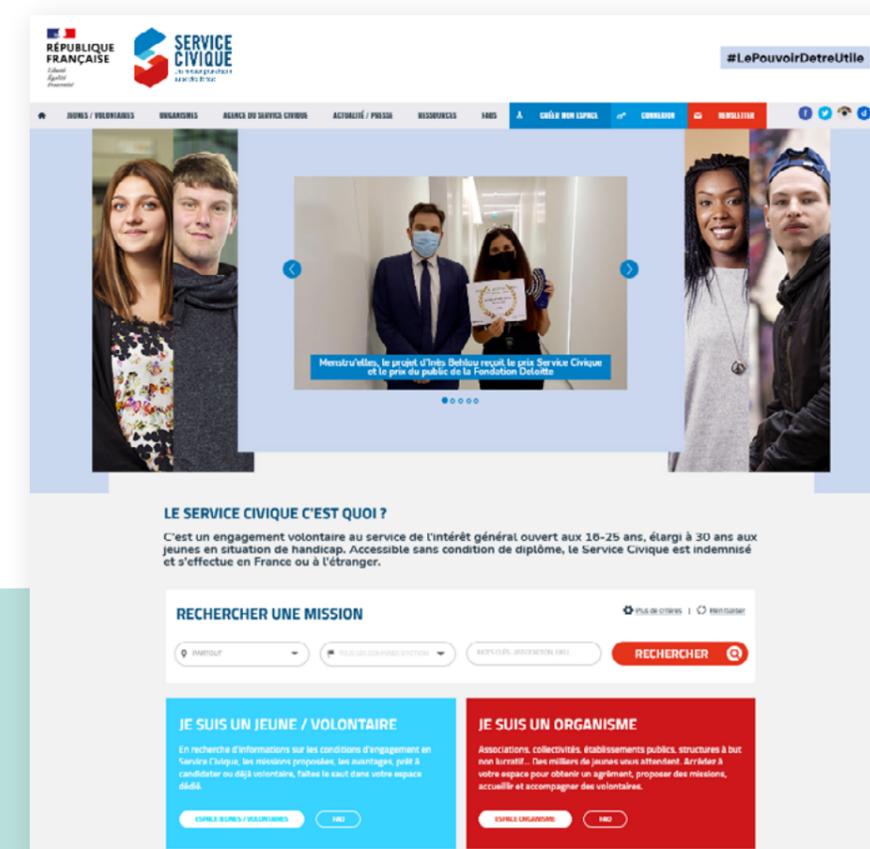
- Le 9 décembre 2020, était célébré le 115ème anniversaire de la loi qui en 1905 instaurait la séparation des Églises et de l'État, posant les principes de la laïcité de la République Française. À cette occasion, le Mouvement associatif Centre-Val de Loire et ses réseaux ont proposé au Président de Région une **charte de la laïcité** :
 - consacrant la liberté d'association et d'initiative citoyenne en reconnaissant aux associations le droit de décliner dans leur règlement le principe de laïcité ;
 - identifiant leurs obligations dans le cadre de l'exercice de missions de service public quand elles leur sont déléguées ;
 - actualisant le principe de laïcité quand il étend la garantie d'égalité de traitement aux femmes comme aux hommes, intégrant les avancées de la deuxième moitié du XXe siècle.

Dans le cadre des relations constructives entretenues avec les instances régionales, Le Mouvement associatif entend proposer ce texte à l'adhésion par la volonté plutôt qu'à la ratification par la contrainte, dans le respect de l'esprit de la loi de 1905, qui entend rassembler plutôt que diviser.

Favoriser l'engagement des jeunes

Le Mouvement associatif a participé aux diverses instances des dispositifs favorisant l'engagement des jeunes, pilotés :

- par l'Etat (service civique, SNU)
- par le Conseil régional (CORJ : Comité d'Orientation Régional des politiques de Jeunesse).



VALORISER L'EMPLOI ASSOCIATIF, FAVORISER SON DEVELOPPEMENT ET SA QUALITE

Nos objectifs

- Recenser et faire connaître les besoins spécifiques des bénévoles associatif.ve.s en matière de fonction employeur.
- Plaider en faveur d'un soutien durable de l'emploi associatif, avec la mise en œuvre de dispositifs et d'outils adaptés.
- Rendre l'emploi associatif globalement plus attractif.

Nos actions

◀ Dispositif Cap'Asso

Dispositif Cap'Asso Porté par la Région depuis 2005 avec l'appui du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, le dispositif Cap'Asso permet un soutien aux projets d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois, à travers une subvention pluriannuelle et un accompagnement à la structuration de l'association.

Partie prenantes

- Le Conseil Régional, financeur du dispositif.
- La commission Cap'Asso du Mouvement associatif, composée de dirigeant.e.s bénévoles. Elle examine les demandes de Cap'Asso et transmet un avis consultatif au Conseil Régional.
- Les 7 réseaux membres du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, mobilisés plus particulièrement dans l'accompagnement des associations.

Chiffres clés

297 Cap'Asso accordés pour 350 demandes instruites.

Dont **55% de nouveaux projets**

333 POSTES créés ou consolidés

Une enveloppe de **8,2 M d'euros**

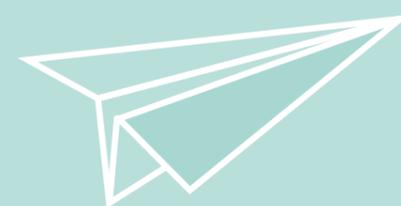
Répartie sur **4 COMMISSIONS** permanentes régionales

Le dispositif soutient actuellement près de **1000 projets et 1100 emplois** associatifs, tous secteurs confondus.

Zoom sur le rôle du Mouvement associatif

Principaux objectifs de la coordination en 2020 :

- Animation de la commission Cap'Asso, en charge d'émettre un avis pour toute demande de Cap'Asso, avec 9 réunions et consultations pour un total de 388 avis émis.
- Information des coordinateur.trice.s et conseiller.ère.s concernant le cadrage du dispositif par le Conseil régional, le calendrier de dépôt des demandes de Cap'Asso (par mails, visio conférences, et via le site des conseillers associatifs).
- Mobilisation autour de questions techniques, telles que le chômage partiel et son incidence sur l'aide Cap'Asso, afin que les structures concernées ne soient pas pénalisées ou retardées au moment du solde de leur convention.



En 2021 ?

- Maintien du montant de l'enveloppe Cap'Asso et de 4 cycles de décision
- Estimation : **400 demandes de Cap'Asso pourraient être déposées par les associations en 2021**, dont 150 à 200 nouvelles demandes, tous secteurs confondus, sous réserve des effets de la crise du COVID 19.

◀ Formation-action démarche qualité de vie au travail

Cette action a été lancée en 2020 pour faire suite à l'enquête « Travail et vie associative » conduite par Le Mouvement associatif en 2018, afin d'aider les associations à repenser leur organisation interne de façon à être plus en phase avec la conduite de leur projet.

Partenaires

- La DIRECCTE, financeur de l'expérimentation.
- L'ARACT, en tant qu'experte et formatrice des conseiller.ère.s associatif.ve.s.
- La Ligue de l'enseignement du 41, FNE CVL, le CROS CVL et l'URIOPSS CVL, en tant que structures employeuses des conseiller.ère.s impliqué.e.s sur ce projet.
- 3 associations du 41 et du 45, volontaires pour participer à cette action et intéressées par la démarche QVT.

Chiffres-clés

1 temps de sensibilisation à la QVT de tous conseiller.ère.s associatif.ve.s en janvier 2020

4 conseiller.ère.s associatif.ve.s formé.e.s et outillé.e.s pour accompagner les associations, avec **2,5 jours de formation** réalisés en 2020

3 ASSOCIATIONS ENGAGÉES dans la démarche, avec un 1er COPIL organisé dans toutes les associations sur le dernier trimestre

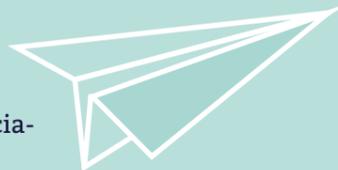
Zoom sur la QVT

D'après l'Accord National Interprofessionnel de juin 2013 sur la QVT :

- Les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail ET leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte.
- La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises, d'autant plus quand leurs organisations se transforment.
- La QVT peut aider des associations à revisiter leur modèle organisationnel dans un contexte économique et sociétal changeant, tout en respectant le projet de l'association.

En 2021 ?

- Poursuivre et clôturer l'expérimentation
- Bilan des actions qui auront pu être engagées dans les associations
- Essaimage de l'expérimentation, avec la formation de nouveaux conseillers.ère.s et l'accompagnement de nouvelles associations, considérant que la relance de l'activité au sein d'une association peut être accompagnée à travers la mise en place d'une démarche QVT.



Animation d'un groupe de travail multi partenarial sur la qualité de l'emploi associatif

Partenaires

Partenaires techniques :

- ARACT,
- CRESS CVL (DLA régional),
Conseil Régional,
- CROS,
- DIRECCTE,
- DRDJSCS,
- OPCO Santé,
- UNIFORMATION,
- AFDAS,
- Fraca-Ma.

Chiffres-clés

10 partenaires
techniques

3 RÉUNIONS
d'échanges sur le contexte de la crise sanitaire et les dispositifs de soutien aux associations et à l'emploi associatif mis en place et/ou animés par les différents partenaires,



Ma ressource RH

A* A+

Ma ressource RH s'adresse aux chefs d'entreprise de TPE-PME afin de leur apporter des informations en matière de ressources humaines et de leur mettre à disposition des outils opérationnels proposés par les acteurs institutionnels et économiques de la région Centre-Val de Loire.



Zoom mobilisation des partenaires

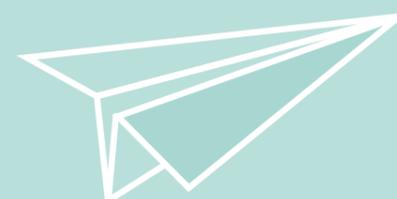
Les partenaires techniques ont été fortement mobilisés lors de la crise.

On peut citer pour exemple : le chômage partiel pour la DIRECCTE, le plan 1 jeune 1 solution pour la DRAJES, la mise en place d'accompagnements RH pour les OPCO, le dispositif Secours ESS pour le DLAR, la remontées d'information et l'orientation des associations via le Numéro Vert pour Le Mouvement associatif, etc.

Compte tenu de ce contexte exceptionnel, plusieurs actions prévues en 2021 ont dû être reportées (conférence sur les relations bénévoles-salariés, enrichissement du site MaRessource RH avec l'ajout d'outils dédiés aux associations). Seule l'action sur la QVT a pu être lancée

En 2021 ?

- Relance de l'activité du groupe dans la perspective d'un début de sortie de crise à l'été / automne 2021.
- Redéfinition collective et relance d'un plan d'actions pour 2022.



ACCOMPAGNER LES ENERGIES ASSOCIATIVES

Nos objectifs

Structurer l'accompagnement des associations et favoriser les synergies pour :

- Développer et dynamiser le secteur associatif
- Soutenir et valoriser les initiatives
- Permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, ainsi que des projets d'utilité sociale, viables et pérennes, parfois porteurs d'emplois comme dans le cas du Cap'Asso.

Nos actions

◀ Coordination du réseau de conseillers associatifs

Partenaires / représentation / expertise / financeurs

- Le Conseil Régional, financeur du dispositif.
- Les 7 réseaux membres du Mouvement associatif Centre-Val de Loire et associations employeuses des conseillers associatifs

Chiffres-clés

7 têtes de réseaux régionales adhérentes au Mouvement associatif

27 associations membres de ces têtes de réseaux

35 CONSEILLER·ÈRE·S associatif.ve.s et coordinateur·trice·s salarié.e.s de ces associations, présent.e.s sur l'ensemble du territoire régional

227 projets Cap'Asso accompagnés

10 réunions régionales et webinaires avec les conseiller.ère.s et/ou coordinateur.trice.s, pour :

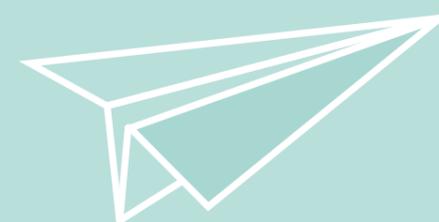
- informer les conseiller.ère.s sur les évolutions du dispositif Cap'Asso,
- les sensibiliser à la QVT,
- leur présenter le site des conseiller.ère.s associatif.ve.s,
- organiser les remontées d'info des associations en particulier lors du 1er confinement de mars-avril, en complément d'une information régulière du réseau par mails ou via la newsletter du Mouvement associatif dispositifs d'aide, appel à projets, enquêtes nationales, ...).

Zoom sur le réseau de conseiller.ère.s

- Le réseau régional des conseiller.ère.s associatif.ve.s a été initié dès 2005 dans le cadre du dispositif Cap'Asso, pour répondre aux besoins des associations, notamment en termes d'information, de conseil et d'orientation.
- Les conseiller.ère.s associatif.ve.s des réseaux sont mandaté.e.s et formé.e.s par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire pour accompagner les associations dans leur structuration, et les conseiller dans le montage de leur projet et, de leur demande de subvention - quand l'association souhaite plus spécifiquement déposer une demande de Cap'Asso.
- Le Mouvement associatif coordonne ce réseau et s'appuie pour cela sur ses coordinations membres, têtes de réseau régionales.
- Il contribue activement au maillage territorial, facilite la remontée des besoins des associations auprès des pouvoirs publics et constitue un relais important des dispositifs auxquels les associations peuvent élargir.
- Spécialiste du secteur associatif, le réseau des conseiller.ère.s a particulièrement été mobilisé pendant la crise sanitaire pour informer et continuer de former les dirigeant.e.s associatif.ve.s, faire remonter les questions du terrain, accompagner et réorienter si besoin les associations (dispositifs d'urgence, nouvelles aides à l'embauche, etc.).

En 2021 ?

- Poursuite de l'accompagnement des associations, notamment pour ce qui concerne le dépôt de demandes de Cap'Asso au 1er semestre (contexte électoral / quid du redémarrage du dispositif en septembre)
- Intégration et accompagnement des nouveaux conseiller.ère.s, en lien avec les coordinations Cap'Asso de chaque réseau.
- Poursuite du développement d'un site intranet dédié aux conseiller.ère.s associatif.ve.s Cap'Asso (centralisation de l'information et des documents d'accompagnement).



Participation à la préfiguration du réseau d'Appui à la Vie Associative Locale (AVAL)

Objectifs

Cette démarche part d'un constat : l'appui aux associations est un enjeu important. Pourtant, certaines associations peinent à trouver une réponse de proximité et adaptée à leurs besoins, en raison d'un manque d'articulation entre une multitude d'acteurs et de dispositifs, et de disparités territoriales.

L'objectif de cette mesure est donc de rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs, associations...).

Parties prenantes

Une démarche participative et co-construite entre État – Associations – Collectivités, à tous les échelons territoriaux : départemental, régional, inter-régional et national

Une valorisation et prise en compte des bonnes pratiques existantes



Zoom sur la méthodologie

5 étapes :

1. Recensement continu des acteurs de l'appui
2. Labellisation des acteurs : 4 types d'appui (prescription – information – accompagnement généraliste - accompagnement spécialisé)
3. Animation de réseaux : interconnaissance, outillage
4. Formation des acteurs et mutualisation : selon les besoins et sur la base d'un référentiel de compétences
5. Portail de l'appui aux associations et cartographie

Historique

2018

Remise du « Rapport pour une politique de vie associative ambitieuse et une société de l'engagement » par Le Mouvement associatif au premier ministre, issu d'un premier travail de concertation.

2020

Lancement de la préfiguration d'une mesure d'appui à la vie associative locale dans 3 régions : Nouvelle Aquitaine, Hauts de France, Centre - Val de Loire.

2019

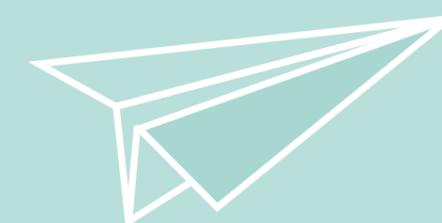
Feuille de route gouvernementale et groupe de travail national sur la vie associative.

2021

Essaimage National de la mesure sur l'ensemble du territoire national

En 2021 ?

- Elaboration des différents outils par les régions préfiguratrices pour l'ensemble de la démarche (étape 1 à 5)
- Mise en œuvre des étapes 1 à 3 sur les territoires
- Construction d'une gouvernance régionale associant les différents partenaires : Conseil régional, CAF, AMRF, CRESS...



MOBILISER LES ASSOCIATIONS EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE

Nos objectifs

L'accès à une alimentation durable pour tou.te.s **est un enjeu à la croisée de plusieurs causes, défendues par le secteur associatif dans sa diversité** : protection de l'environnement, justice sociale, santé publique, développement économique équitable et équilibre territorial. De la production à la consommation, via la transformation et la distribution, **les associations sont présentes à chaque étape de la filière alimentaire.**

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a pour objectif, en lien avec les actions de ses réseaux membres, **de faire valoir et d'amplifier la place et le rôle des associations dans la promotion et le développement d'une alimentation durable.**

Pour cela, depuis 2019, il mène un projet autour de 3 axes :

- Axe 1 / Accompagner l'initiative associative en matière d'alimentation durable
- Axe 2 / Favoriser l'approvisionnement de proximité et de qualité des restaurants collectifs associatifs
- Axe 3 / Favoriser l'intégration des associations dans les PAT

Les partenaires

Dans le projet de promotion et développement d'une alimentation durable :

- Mouvement Associatif Centre Val de Loire et les réseaux membres - Projet de promotion et de développement d'une alimentation durable par les associations
- Bio Centre - Coordonner le développement de la filière biologique en région Centre-Val de Loire
- InPACT - Coordonner un réseau régional d'associations dont l'objectif est de développer et promouvoir un développement agricole et rural durable
- Acteurs des PAT - Avancer vers une démocratie alimentaire et soutenir d'une dynamique locale de transition agricole et alimentaire
- Résolis - Accompagner le développement d'écosystèmes de coopération, locaux et durables, entre les différents acteurs de terrain (associations, établissements d'enseignement, municipalités, entreprises, ...)
- Conseil régional - financeur dans le cadre de sa stratégie alimentation

Nos actions

Associations et alimentation durable

Chiffres clés

2 expérimentations de mobilisation des associations dans les PAT sur Orléans métropole et le Pays des Châteaux

Réalisation de **12 cartes des structures associatives** par réseaux membres à chaque étape de la filière agro-alimentaire : production agricole, consommation, distribution

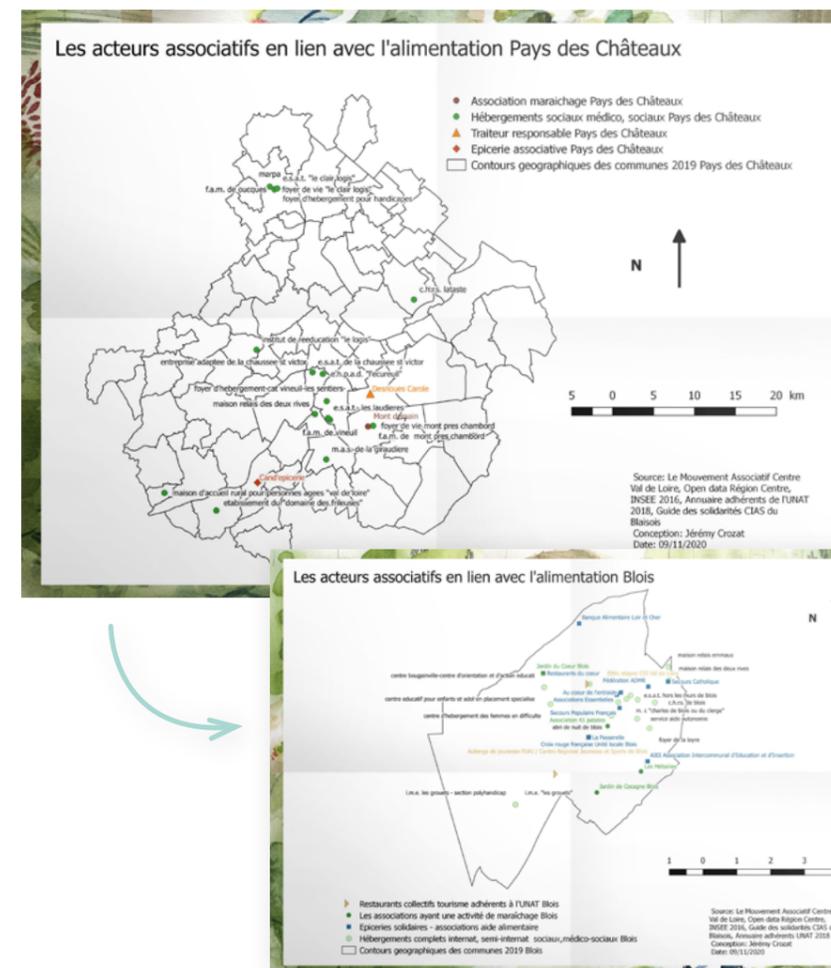
1 INVENTAIRE DES RESTAURANTS COLLECTIFS associatifs et des associations d'aide à domicile proposant une solution de repas (coordonnées d'environ **500 associations** en Région Centre-Val de Loire)

1 page dédiée à l'alimentation durable sur site internet du Mouvement associatif.

4 PARTICIPATIONS aux journées d'orientation des porteurs PAT, **1 présentation du projet alimentation** au CESER, **1 participation** aux instances régionales de l'alimentation

Zoom sur le PAT du Pays des Châteaux

Le PAT du pays des Châteaux est le plus avancé en région Centre-Val de Loire, labellisé à la fois par l'Etat et le Conseil régional. Une gouvernance démocratique élargie y est installée et le PAT s'est d'ores et déjà doté d'un plan d'actions. Si quelques acteurs associatifs sont repérés et investis dans ce PAT, il n'en reste pas moins que l'ensemble des associations, dans leur diversité, ne sont pas repérées comme potentiellement actrices du PAT.



Exemple de la méthodologie travail sur le Pays des Châteaux en 2020

- Echanges avec la chargée de mission alimentation du Pays des Châteaux sur les initiatives associatives et les dynamiques liées à l'alimentation sur le territoire Pays des Châteaux
- Recensement des acteurs associatifs en lien avec l'alimentation présents sur le territoire
- Liens entre le PAT et les associations du Pays des Châteaux
- Analyse des actions menées en 2020.

Forte présence des restaurants collectifs associatifs Diversité des acteurs associatifs liés à l'alimentation Lien important entre les objectifs des PAT Pays des Château et les associations Niveau de réflexion sur les stratégies alimentaires différent selon les territoires

En 2021 ?

- Organisation d'ateliers participatifs « associations et alimentation durable » sur le Pays des Châteaux et Orléans métropole
- Elaboration d'un parcours de formations « associations et alimentation durable » pour sensibiliser les réseaux associatifs aux enjeux relatifs au développement d'une alimentation durable
- Co-construction et animation d'une boîte à outils participative numérique sur le Pays des Châteaux et Orléans métropole
- Coordination et développement d'actions concrètes de transition alimentaire sur le Pays des Châteaux et Orléans métropole (accompagnement de projets et de changements de pratiques)
- Modélisation d'une méthodologie de travail entre les différents acteurs et propositions d'essai

ŒUVRER POUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ASSOCIATIONS

Objectifs

- Contribuer à la transition numérique des associations
- Faire valoir les spécificités associatives au sein des politiques publiques
- Faire entendre les besoins des associations, de leurs salariés, de leurs bénévoles

Partenaires

- Les 8 réseaux membres du Mouvement associatif
- Les structures membres du collectif Associations et numérique : Collectif OSONS, Cré-sol, DLA Régional, GIP Récia, Hello Asso, ID 37

Financeurs

- Le Conseil Régional, financeur de la mission via Cap'Asso
- La MAIF, financeur dans le cadre de l'évènement RéZolutions numériques
- La Banque des territoires, financeur dans le cadre de l'enquête sur les usages numériques des associations en région

Chiffres clés

2 nouveaux membres

au sein du groupe de travail « Associations et numérique »

1 évènement de sensibilisation

sur l'impact du numérique sur l'environnement, qui a accueilli plus de 30 participants

1 ENQUÊTE SUR LE NUMÉRIQUE

menée auprès des associations, 203 réponses reçues

1 site Internet dédié

à l'évènement RéZolutions Numérique.

1 consortium Numérique pour tous actif avec **14 réunions de COTECH** et 45 réunions organisées avec les acteurs de la médiation numérique sur les territoires

Nos actions :

Porter la voix des associations au sein des politiques publiques dédiées au numérique

Représentation dans les instances régionales

Nous participons au comité de sélection de l'appel à projet Tiers-lieux du Conseil Régional, au sein duquel nous émettons un avis consultatif. Une instance s'est tenue en 2020, et portait sur la sélection de 4 structures, qui ont toutes été retenues.

Par ailleurs, nous participons au collectif mis en place depuis septembre 2020 par le Conseil Régional pour travailler sur l'articulation des tiers-lieux de l'ESS en région. Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a notamment été désigné pour animer le chantier « transition numérique des tiers-lieux et réseaux tiers-lieux ».

Représentation dans les instances nationales

Nous participons aux différentes instances du Mouvement associatif national, sur le thème du numérique. En 2020, nous avons ainsi participé aux COPIL relatifs à l'organisation et la promotion de RéZolutions numériques, ainsi qu'aux COPIL sur la gestion du programme PANA, co-animés par Le Mouvement associatif national et HelloAsso.

Sensibiliser les associations au numérique et favoriser leur transition numérique

Animation du groupe de travail « Associations et numérique »

En 2020, le groupe de travail « Associations et Numérique » s'est enrichi de 2 nouveaux membres : le GIP Récia et le Cré-sol, comprenant ainsi 15 membres.

4 réunions du groupe se sont tenues durant l'année, le rythme ayant été ralenti durant la crise sanitaire. Si cette dernière a eu un impact sur les rencontres du groupe, elle n'en a pas toutefois stoppé les activités. Ainsi, durant le premier confinement, le groupe de travail a réalisé un travail de recensement des outils numériques utiles aux associations, accompagné de conseils et liens vers des tutoriels. Une cellule a également été mise en place pour les associations nécessitant de l'aide dans la mise en place de solutions.



Évènements

Les actions de sensibilisation aux outils et aux usages du numérique se poursuivent. L'axe de sensibilisation choisi, avec le groupe de travail, est celui du numérique éthique et responsable.

Un premier évènement de sensibilisation, prenant la forme d'une conférence-débat inscrite dans le cycle « Le Piment dans l'assoc' », a eu lieu le 11 février 2020. Ce dernier mettait en avant l'impact environnemental du numérique et les possibles utilisations frugales pouvant le limiter. Une trentaine de personnes ont participé à ce temps. La 2ème édition des RéZolutions numériques en région, prévue au mois de mai 2020, a été reportée à janvier 2021 en raison des conditions sanitaires. Durant le premier confinement, des ressources et informations en lien avec la thématique ont été mises en ligne sur le site dédié à l'évènement.



Enquête sur les usages numériques des associations

Afin de mieux connaître les besoins des associations de la région en termes d'outils numériques depuis le début de la crise sanitaire, et ainsi mieux cibler ses actions de sensibilisation, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, avec l'aide du groupe de travail, a réalisé une enquête sur les usages numériques des associations, diffusée en octobre 2020.

203 personnes ont répondu à cette enquête dont les résultats ont notamment servi à l'élaboration des ateliers de l'évènement RéZolutions numériques.

Encourager et valoriser les actions des réseaux associatifs autour du numérique

Participation aux actions des réseaux

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire participe aux travaux et initiatives de ses réseaux. En 2020, nous avons ainsi participé aux groupes de travail de la Ligue de l'Enseignement sur : les OpenBadges (favoriser l'engagement des jeunes et mise en place d'un MOOC), le projet CAN (Coordination des acteurs du numérique).

Nous avons également été amenés à animer un temps de débat mouvant lors de l'évènement « Droit de cité ! » organisé par Le Mouvement associatif national en janvier, et à rédiger un article pour le magazine « La Vie associative » en novembre (publié en avril 2021).

Valorisation

Il s'agit de valoriser les bonnes pratiques et les actions (innovantes) mises en œuvre par les réseaux et les associations, de faire connaître les outils, l'accompagnement et les formations existantes, notamment à travers l'espace ressources de notre site Internet.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire participe également à la diffusion du programme Point d'Appui au Numérique Associatif (PANA) en région, qui a été construit et pensé par Le Mouvement associatif, Hello Asso et la Fonda. Enfin, nous sommes partenaire d'OpenAsso, une plateforme collaborative dédiée aux associations, initiée par Assoconnect et co-portée avec Solidatech et Recherches et Solidarités.

Co-coordonner le consortium " Le numérique pour tous "

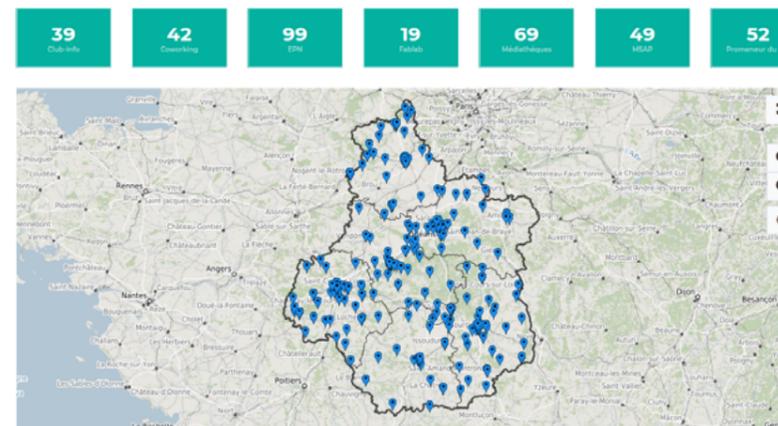


En 2020, le consortium « Le numérique pour tous en Centre-Val de Loire », composé du GIP Récia, du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, du CRIJ, de la Ligue de l'enseignement et du Conseil Régional, a poursuivi les travaux sur les territoires amorcés l'année précédente.

Ces derniers consistent en la réalisation d'un état des lieux de la médiation numérique, sous la forme de monographies à l'échelle des bassins de vie. 45 rencontres avec les acteurs de terrain qui se sont tenues en 2020 sur ces territoires. Les comptes rendus de ces réunions sont les principales ressources à la rédaction des monographies. En parallèle, 5 expérimentations ont été menées sur les territoires d'Orléans, Chinon, Pithiviers, Tours et Vierzon. Celles-ci reposent sur la mise en place d'initiatives ou mise en valeur de projets existants, répondant aux besoins repérés.

Le consortium a également mis en place une cartographie

LES ESPACES DE MÉDIATION NUMÉRIQUE



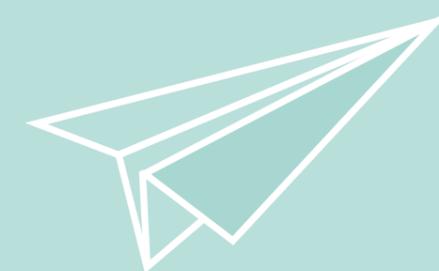
régionale des acteurs de la médiation numérique. Il a sollicité les acteurs de la médiation numérique à s'y inscrire, via les réunions sur les territoires ainsi qu'une campagne de mobilisation par mailing, en décembre. Par ailleurs, il a organisé la première journée régionale de la médiation numérique, le

23 janvier 2020. Cet évènement s'est articulé autour de deux temps : un temps plénier constituant un point d'étape du projet, et un second temps d'ateliers mêlant acteurs de la médiation numérique et partenaires. L'évènement, qui a accueilli 150 personnes, a fait l'objet d'une publication, disponible sur le site Internet du projet.

Enfin, en décembre, le consortium a répondu à la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt pour être labellisé « Hub pour un numérique inclusif sur les territoires ». Une réponse est attendue au premier trimestre 2021.

En 2021 ?

- La poursuite du Projet « Le Numérique pour Tous en Centre-Val de Loire » avec la tenue d'une journée régionale de la médiation numérique en mars et dès le second semestre, la labellisation « Hub pour un numérique inclusif sur les territoires » et la mise en place de ses instances de gouvernance. Il est également prévu la refonte du site Internet dédié, la tenue d'un évènement labellisé NEC et l'envoi régulier de lettres d'informations aux acteurs de la médiation numérique.
- La poursuite du travail de représentation, notamment à travers le financement du plan d'actions sur la transition numérique des associations auprès des partenaires, la participation aux chantiers régionaux sur les tiers-lieux et un siège au CRNum.
- La poursuite du travail de sensibilisation, notamment à travers :
 - La poursuite des travaux du groupe « Associations et numérique »*
 - La seconde édition des RéZolutions Numériques, reportée suite aux conditions sanitaires aux 28 et 29 janvier, en distanciel.
 - Le lancement de la lettre d'information thématique a été repoussée à 2021. Elle intégrera les actualités et ressources dédiées au numérique.



LE POINT COMMUNICATION

Objectifs

- Promouvoir la vie associative
- Porter la voix des associations
- Informer et accompagner les associations

Nos actions

Les newsletters et mailings spécifiques

Les newsletters

En 2020, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire a envoyé 10 newsletters mensuelles, comprenant les informations générales liées à la vie associative. Le choix a été fait de compléter ces envois par des mailings spécifiques pour mettre en avant certaines informations, événements, ou enquête, qui nécessitent une visibilité plus importante.

Les mailings spécifiques :

JANVIER

- Invitation aux Human Tech Days 2020
- Save the Date Piment dans l'assoc' : Enjeux du numérique : poison ou antidote pour l'environnement ?
- Piment dans l'assoc' : Enjeux du numérique : poison ou antidote pour l'environnement ?
- ENQUÊTE : #Covid-19 : quels impacts sur votre association ?
- [Newsletter spéciale - Ensemble, faire face à la crise COVID-19
- [Relance] ENQUÊTE : #Covid-19 : quels impacts sur votre association ?

FÉVRIER

- Municipales 2020 : Plaidoyer pour la vie associative
- Communiqué de presse : Enjeux du numérique : poison ou antidote pour l'environnement ?
- RELANCE Piment dans l'assoc' : Enjeux du numérique : poison ou antidote pour l'environnement ?

MARS

- Communiqué de presse : Municipales 2020, Plaidoyer pour la vie associative
- COVID-19 : MOBILISATION GÉNÉRALE DU MONDE ASSOCIATIF

AVRIL

- Newsletter COVID-19 : Les associations fortement impactées mais toujours actives

MAI

- [ENQUÊTE] #Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?
- #Covid-19 - Du diagnostic aux mesures d'urgences
- Report Résolutions Numériques

JUIN

- Se lancer dans la formation de bénévoles à distance
- #Covid-19 : Faire face au déconfinement



Enquête
Les usages numériques des associations

Durée estimée : 5 à 10 minutes

LES USAGES NUMÉRIQUES DES ASSOCIATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Cette enquête, menée par Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, vise à identifier les difficultés rencontrées par les associations dans leurs usages numériques. L'objectif est de pouvoir proposer à terme des accompagnements et/ou formations de proximité sur le territoire régional, répondant aux besoins recensés les plus prégnants.

Les résultats de cette enquête seront présentés lors de l'événement **Résolutions Numériques**, qui aura lieu le 29 janvier 2021 au Lab'O, à Orléans.

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire remercie les membres du groupe de travail "Associations et Numériques" ainsi que Recherches & Solidarités, qui ont contribué à la réalisation de l'enquête.

Date limite de réponse : 31 / 10 / 2020

[Repondre à l'enquête](#)

Groupe de travail constitué de :



Elsa da Silva
Chargée de mission Numérique
Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire
T. 02 38 68 02 36 / M. 07 89 51 42 00
lemouvementassociatif-cvl.org

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE-VAL DE LOIRE
"Faire face" - 10 rue de la République - 45000 Orléans
T. 02 38 68 02 36
lemouvementassociatif-cvl.org

JUILLET

- Contribuez à la cartographie des lieux du numérique en Centre-Val de Loire
- Qualité de Vie au Travail : Accompagnement pour les clubs sportifs employeurs du Loiret

SEPTEMBRE

- Enquête : LES USAGES NUMÉRIQUES DES ASSOCIATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- Enquête : Restauration et alimentation durable dans les associations
- Évaluation satisfaction accompagnement Cap'Asso
- Relance : Évaluation satisfaction accompagnement Cap'Asso

OCTOBRE

- PLF 2021, #DUTILITÉCITOYENNE : Mobilisons-nous pour la vie associative !
- Relance enquête : LES USAGES NUMÉRIQUES DES ASSOCIATIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
- Lettre d'info Alimentation Durable

NOVEMBRE

- Créer une formation de bénévoles à distance sur la gouvernance participative

DECEMBRE

- Save the Date Résolution Numérique 2021

Les médias sociaux



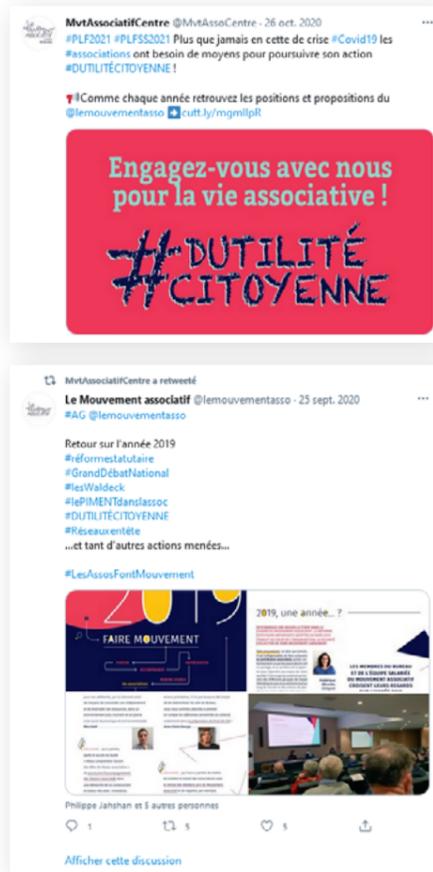
+ de 800 abonné·e·s Soit + 350 en 2020 sur la page du Mouvement Associatif Centre-Val

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire gère une page Facebook depuis 2015. Elle nous permet de partager les actualités des associations, du réseau, ainsi que les événements du Mouvement associatif Centre-Val de Loire.



315 abonné·e·s au compte du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire

Le compte Twitter existant a notamment servi à promouvoir les plaidoyers municipaux, partager les enquêtes « Covid », ou encore porter nos positions sur les propositions de Lois #PLF2021.



En 2020 une page LinkedIn a été créée pour Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire.

Le site Internet

La durée moyenne d'une session est de 2 minutes et 8 secondes. Les visiteurs trouvent donc directement la page qu'ils veulent voir.

Chiffres clés

5700 VISITEUR·SE·S en 2020

Un pic de visite est constaté **en mai 2020**, on peut supposer que le site du Mouvement associatif Centre-Val de Loire, relayant **les informations liées au Covid**, a été un point de ressource pour ces utilisateurs.

73% DES VISITES sur le site se font **sur ordinateur**, et donc **27%** se font **sur smartphone et tablette**.

1 page a été dédiée aux informations liées au Covid, et un FAQ a été mis en place

Le print

Le Mouvement associatif est équipé de logiciels de création graphique, qui lui permettent de créer ses supports de communication en interne.

Cela a permis de réaliser et mettre à jour plusieurs documents : mise à jour de la plaquette « Dispositif Cap'Asso », réalisation d'un flyer pour la cartographie des acteurs de la médiation numérique en Centre-Val de Loire ou encore le Rapport d'activité 2019.

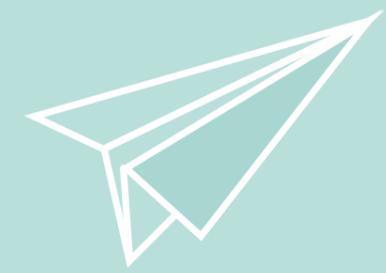
La crise sanitaire et la distanciation physique qu'elle a imposée rendent plus compliquée la diffusion de communications imprimées. Pour y pallier nous avons préféré des canaux digitaux tels que les mailings spécifiques et posts sur les réseaux sociaux.



En 2021 ?

L'évènement RéZolutions Numériques initialement prévu en 2020 aura lieu en début d'année 2021. En plus d'être reporté dans le temps, il sera reporté en version digital, la crise du Covid ne nous permettant pas de l'envisager sereinement en présentiel. Son organisation sera donc accompagnée d'une communication spécifique pour décrire l'évènement, son programme et ses modalités techniques. Une campagne sur les réseaux sociaux et des envois de mailing sont prévus. 2021 est aussi une année électorale. En effet, se tiendront les élections régionales, pour lesquelles en lien avec le Mouvement associatif national sera rédigé et mis en forme une plaquette de plaidoyer pour porter nos engagements. Une réunion avec les candidats tête de liste est aussi attendue.

Enfin ce sera aussi l'occasion de promouvoir de nouvelles actions, et de nouveaux outils mis en place pour les associations. Il s'agira avec une communication adaptée d'accompagner leur lancement. Nous pouvons notamment penser aux « Boîtes à outils » de l'alimentation durable qui seront préparées avec les associations, et mises à leur disposition.



ORIENTATIONS 2021

Chantier interne

Dans la continuité des travaux engagés en 2018 et 2019 (et mis à l'arrêt en 2020 suite à la crise sanitaire), Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire va poursuivre le chantier engagé pour l'écriture de son projet stratégique afin de donner plus de lisibilité au projet commun, partagé et porté par l'ensemble de ses membres.

Nous engagerons également une réflexion sur l'ouverture de nos statuts régionaux à de nouveaux membres, pour s'inscrire dans la dynamique de notre mouvement national.

Partenariats

En 2021, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire souhaite poursuivre son partenariat avec l'État (DRAJES et DREETS Centre-Val de Loire) mais aussi le renforcer en s'appuyant sur d'autres services déconcentrés tels que la DRAAF pour déployer son action sur l'alimentation durable. Un nouveau partenariat a pris corps en 2020 avec la Caisse des dépôts, d'abord pour pérenniser l'action sur le numérique. D'autres pistes de coopération sont envisagées avec ce partenaire pour 2021.

Enfin, le lien historiquement fort avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire pourra encore être approfondi suite à la signature de la nouvelle charte d'engagements réciproques. Des partenariats avec d'autres

collectivités, telles que le syndicat mixte du pays des Châteaux et Orléans métropole, ou avec des partenaires privés (plus particulièrement ceux de l'ESS), sont en cours de développement.

Notre implication au sein du Pacte du pouvoir de vivre sera maintenue en 2021 pour porter localement, aux côtés des autres organisations signataires, les 66 propositions.

Economie Sociale et Solidaire

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire fidèle à son rôle d'animateur du collège des associatifs, premier réseau d'employeurs de l'ESS en région, devra permettre l'élaboration d'une contribution commune au nouveau plan stratégique de la CRESS Centre Val de Loire. De ce fait, ce rôle d'animation devra, sans doute, être renforcé.

En 2021, le Mois de l'ESS et la dynamique autour de « La République de l'ESS » seront des temps mobilisateurs pour la famille associative.

Action publique

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour représenter transversalement le monde associatif, nous continuerons d'apporter notre contribution aux différents schémas et stratégies qui concernent la vie associative, ainsi qu'à la mise en place de dispositifs de relance pour faciliter la sortie de la crise sanitaire.

La signature tripartite de la nouvelle version de la Charte d'engagements réciproques, aux côtés de l'Etat et du Conseil Régional devrait avoir lieu au second semestre 2021. Ce sera l'occasion de formaliser un espace de pilotage des ambitions portées par la Charte et d'ouvrir le dialogue entre les 3 signataires pour favoriser la co-construction d'une politique régionale en faveur de la vie associative.

2021 sera également l'année d'organisation des prochaines Assises régionales de la vie associative.

Le plaidoyer pour les élections régionales sera diffusé largement auprès des associations et des listes candidates.

Nous poursuivrons également le relais des campagnes et plaidoyers portés par notre mouvement national.

Axes de travail

Engagement

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire souhaite développer son action sur la thématique de l'engagement afin de conforter, renforcer et susciter l'engagement et le volontariat associatif, plus particulièrement auprès des jeunes. Plus globalement, il s'agira d'amener les associations à une réflexion sur leur " inclusivité " : quelle ouverture à tou.te.s de leur projet associatif, de leurs actions, de leur gouvernance ?

Sur l'enjeu essentiel de la formation des dirigeant.e.s bénévoles, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire restera attentif à l'adaptation aux besoins existants dans notre région, en travaillant avec ses réseaux membres sur l'évaluation de l'utilité sociale du programme régional de formation des dirigeant.e.s bénévoles, et en améliorant la communication. Nous poursuivrons notre engagement auprès de la DRAJES afin que le FDVA vienne en complémentarité avec le dispositif régional préexistant.

Accompagnement

Soucieux de l'intérêt de la communauté associative, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire poursuivra son action dans le sens d'une articulation des politiques et des dispositifs à destination des associations.

Au plus près des associations et de leurs besoins, nous poursuivrons l'animation du réseau de conseiller.ère.s associatif.ve.s sur l'ensemble du territoire régional. Le plan de formation destiné aux conseiller.ère.s associatif.ve.s et

aux réseaux membres reste un élément central de la démarche de professionnalisation et de développement des compétences des acteurs de l'accompagnement associatif.

Le guide « Mieux comprendre l'action des têtes de réseau associatives », produit par Le Mouvement associatif et l'ADASI, est un outil dont chaque réseau associatif de notre région est invité à s'approprier. Ce document peut nous permettre de relancer une démarche de réflexion sur cette fonction et sur son articulation avec le rôle de notre mouvement.

Emploi

Nous souhaitons favoriser le développement de la qualité de l'emploi dans les petites et moyennes associations employeuses, par l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'action multi-partenarial.

La formation-action à la démarche qualité de vie au travail dans les petites associations employeuses a vocation à être essaimée auprès de tous les réseaux du Mouvement associatif, par l'engagement de nouveaux et nouvelles conseiller.ère.s et associations dans la démarche.

Développement durable

L'action pour la promotion et le développement d'une alimentation durable par les associations connaîtra une phase d'expérimentation auprès de 2 territoires pilotes, qui permettra de tester une méthodologie, à la fois type et souple, d'appui du Mouvement associatif aux collectivités, pour leur permettre de repérer les associations de leur territoire et les associer en tant qu'actrices et parties prenantes dans les Projets Alimentaires Territoriaux. Cette méthodologie sera ensuite déployée sur d'autres territoires de la région à partir de fin 2021.

Numérique

Les actions partenariales (Hub « Médiation numérique », RéZolutions Numériques) mises en œuvre sont à poursuivre, toujours dans l'objectif de faciliter la transition numérique des associations.

Information et Communication

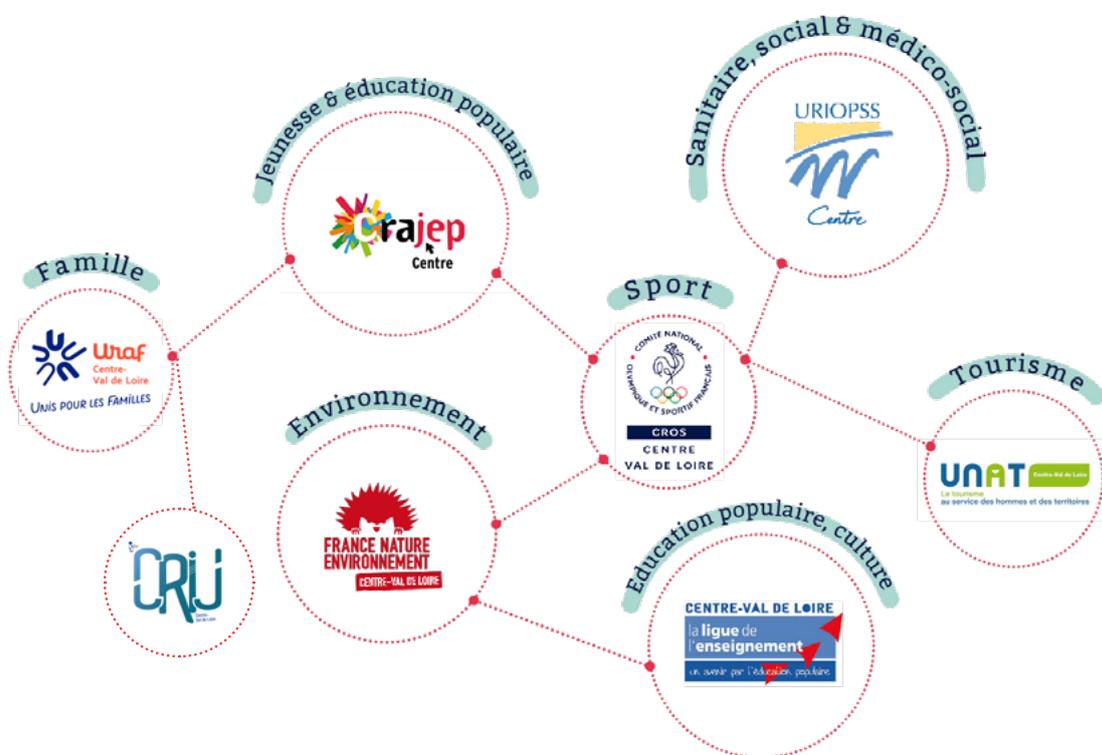
Un plan de communication sera travaillé, en lien avec notre futur projet stratégique, pour poursuivre la valorisation des dynamiques associatives et développer nos relations avec les médias. En 2021, la loi 1901 fêtera ses 120 ans et Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire ses 20 ans, ce sera l'occasion d'organiser un ou des temps pour ces anniversaires.

Le Mouvement ASSOCIATIF

\ Centre
Val-de-Loire

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire
 Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
 6 ter rue Abbé Pasty – 45400 Fleury les Aubrais
 02 38 68 02 36 - accueil-centre@lemouvementassociatif.org
 www.lemouvementassociatif-cvl.org

Réseaux membres du Mouvement associatif Centre-Val de Loire :



Conception et rédaction : Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

Illustrations : Clémence Monnet

Photographies : Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, Le Mouvement associatif, Pixabay